

# La réforme du collège

Face aux rumeurs, rétablissez la vérité :  
partagez ce désintox !

## LE LATIN ET LE GREC DISPARAISSENT

Les langues anciennes sont désormais l'un des choix offerts dans les enseignements pratiques interdisciplinaires, obligatoires pour tous les élèves, alors qu'aujourd'hui l'option latin ne concerne que 18% des élèves. Et un enseignement dédié à la langue latine et à la langue grecque continue à être proposé en complément aux élèves qui le souhaitent.

**FAUX**

## L'ALLEMAND EST SUPPRIMÉ

Pour la LV1, les élèves pourront choisir l'allemand dès le CP grâce à la nouvelle carte des langues et pourront commencer l'anglais dès la 6<sup>e</sup>. Pour la LV2, elle est avancée en 5<sup>e</sup> ; les élèves auront 54h d'enseignement de langue en plus.

**FAUX**

## L'ENSEIGNEMENT DU CHRISTIANISME EST FACULTATIF EN HISTOIRE

Le projet de programme d'histoire prévoit l'étude de la naissance du judaïsme et du christianisme en 6<sup>e</sup>, celle de l'Islam en 5<sup>e</sup>. Ce projet n'est par ailleurs pas définitif. Il a été conçu par le Conseil supérieur des programmes et sera soumis à la consultation des enseignants du 11 mai au 12 juin.

**FAUX**

## LES NOUVEAUX PROGRAMMES ONT ÉTÉ ADOPTÉS

La loi prévoit que les programmes sont élaborés par le Conseil supérieur des programmes composé d'experts et de parlementaires de droite comme de gauche. Ils sont ensuite soumis aux enseignants qui amendent les programmes. Les programmes ne sont soumis à la ratification de la ministre qu'une fois ces deux étapes achevées. Pour l'école élémentaire et le collège, ces nouveaux programmes entreront en vigueur en septembre 2016.

**FAUX**

## LA RÉFORME S'ATTAQUE AUX FONDAMENTAUX

La réforme maintient l'ensemble des horaires disciplinaires et prévoit des temps d'accompagnement personnalisé pour s'assurer que chaque élève maîtrise les savoirs fondamentaux (3h en 6<sup>e</sup> et au moins 1h en 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>.)

**FAUX**

## CETTE RÉFORME N'A PAS ÉTÉ CONCERTÉE

La réforme a été présentée en Conseil des ministres le 11 mars et a été débattue pendant un mois avec l'ensemble des partenaires de l'école : les syndicats, les fédérations de parents d'élèves, les associations partenaires de l'école... Le Conseil supérieur de l'éducation a voté pour la réforme (51 voix pour, 25 voix contre, 1 abstention.)

**FAUX**

## JEAN-MARC AYRAULT S'OPPOSE À LA RÉFORME

La ministre s'est entretenue avec Jean-Marc Ayrault. Ce dernier a réagi à sa réponse en saluant son « sens du dialogue » et a ajouté qu'il souhaitait « la réussite de la réforme du collège. S'agissant de l'enseignement de l'allemand, les choses ont avancé dans la bonne direction. »

**FAUX**